

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant ISABELLE MALLET DIGNARD	Numéro de permis 2014607	Date d'inspection Le 08 avril 2021	
Nom de l'établissement Les P'tits Coeurs à Mamie		Numéro de téléphone (506) 395-9840	
Adresse 77 chemin Paulin Rivière-À-La-Truite NB E1X 3L5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Carole Savoie		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Lors de ma visite le ratio est respecté
- L'affichage est bien en vue et complète selon la loi et le règlement sur les services à la petite enfance.
- Lors de ma visite la garderie les activités quotidiennes répondaient aux règlements sur les services à la petite enfance. Les enfants avaient eu la possibilité d'aller à l'extérieur, par la suite ils ont été en jeux libres à l'intérieur, jusqu'au moment du dîner. Les transitions entre les différentes activités se sont bien passées, les enfants savaient bien quoi faire.
- Une programmation des activités panifiée à partir de l'outil « Ziraf » et d'un calendrier. La documentées est fait et tenue à l'aide d'un calendrier, de photos, d'un bac par enfant pour l'heure bricolage. De plus, la garderie avait commencé a utilisé des cahiers de communication pour chaque enfant, elle y plaçait leur forces, défis et activités. Cependant depuis les dernières semaines les cahiers ont été moins utiliser. Nous avons une sur la façon d'utiliser ce dernier outils et Isabelle prévoit recommencer a l'utilisé.
- L'établissement fournit une orientation positive aux enfants. Nous avons une discussion sur de trucs positifs pour améliorer certains comportements.
- Le changement des couches est conformes à la loi et le règlement sur les services de la petite enfance.

original signé par
Carole Savoie

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 08 avril 2021

Date

original signé par
Isabelle Mallet Dignard

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 08 avril 2021

Date